

A l'occasion de la parution (posthume) de son ouvrage intitulé: « *Visage et Présence du Liban* » et du huitième anniversaire de sa mort, le souvenir de Michel Chiha a été évoqué au cours d'une séance oratoire organisée, jeudi dernier, par le Cénacle Libanais au domicile du président de son comité de patronage, M. Henri Pharaon.

De nombreuses personnalités politiques, hommes de lettres et journalistes formaient l'assistance au premier rang de laquelle avaient pris place les parents et amis du grand penseur.

Cérémonie émouvante au cours de laquelle prirent la parole : MM. Philippe Takla, ministre des Affaires étrangères, Henri Pharaon et Michel Asmar, fondateur du Cénacle.

Dans son allocution, M. Asmar a souligné que « *Visage et Présence du Liban* » reflète les lignes directrices et les conclusions pratiques d'une œuvre nationale à laquelle Michel Chiha avait voué sa vie et rappelle que le grand penseur avait maintes fois fait entendre sa voix à la tribune du Cénacle, pour parler à ses compatriotes de leur chère patrie, de son passé, de son présent et de son avenir.

M. Asmar, après avoir félicité M. Fouad Kanaan pour son excellente traduction de « *Visage et Présence du Liban* », a terminé en remerciant le Chef de l'Etat « *qu'unissent à Michel Chiha la même connaissance de la vérité libanaise et le même désir de garantir la pérennité du Liban et la prospérité de son peuple* ».

HENRI PHARAON : « Nous devons à Michel Chiha notre système libre-échangiste »

Puis, M. Henri Pharaon dans une allocution bien sentie commence par remercier les personnalités présentes « d'avoir bien voulu s'associer à nous pour honorer Michel Chiha ».

« *En confiant à la plume du distingué homme de lettres Fouad Kanaan, ajoute l'orateur, la traduction en arabe de cette série de conférences, le Cénacle espère propager davantage au Liban et dans les pays arabes les idées de Michel Chiha qui sont les principes dominants de la vie politique et économique de notre pays et qui aideront à mieux faire connaître le Liban dans ses réalités et son authenticité* ».



Michel Chiha à la tribune du Cénacle



Une vue de l'auditoire. On reconnaît, au premier rang, de gauche à droite : MM. Antoine Sehnaoui, Joseph Salem, Rachid Beydoun, Saeb Salam, Alfred Naccache, Rachid Karamé, Ahmed Daouk, Hussein Oueini et Philippe Takla.

Au deuxième rang : MM. Maurice Chéhab, Abdallah Khoury, Fouad Naffah, Georges Haimari, Nazem Akkari, Amine Beyhum. (Photos Dalati-Nohra)

M. Pharaon souligne d'autre part que du point de vue économique, nous devons en grande partie à Michel Chiha notre système libre-échangiste et, de ce fait, notre prospérité économique. « *Du point de vue politique, ce conseiller désintéressé de nos hommes politiques a été le plus fervent à défendre les principes qui ont permis aux familles spirituelles de notre pays de coexister pacifiquement et d'établir le Pacte de 1943,*

et au Liban d'évoluer depuis l'indépendance sur des bases naturelles, sûres et durables.

« *Propager les idées de Michel Chiha, c'est faire œuvre nationale* », conclut M. Pharaon avant de passer la parole à M. Philippe Takla.

TAKLA : « Il a été toujours l'apôtre de la concorde ».

Le chef de la diplomatie libanaise adresse, tout d'abord, à l'assistance le salut du Président

Commémoration
du souvenir de
Michel Chiha
à l'occasion de la parution
de son ouvrage
**« Visage et Présence
du Liban »**
et du
**8ème anniversaire
de sa mort**

de la République « *qui a connu de près, aimé et apprécié Michel Chiha* ».

M. Takla s'attarde, ensuite, à souligner les qualités d'esprit et de cœur de Michel Chiha « *qui a réuni en lui des aptitudes et des capacités si diverses que beaucoup y ont vu de la contradiction, mais qu'il réussit à les diriger toutes, tels des affluents, vers un seul fleuve et à les faire converger vers un seul objectif, le Liban* ».



M. Philippe Takla



M. Henri Pharaon



M. Michel Asmar

L'orateur ajoute : « Michel Chiha fut un homme idéaliste et pratique : grâce à sa grande intelligence, il put allier le rêve et la réalité, aventure que seuls peuvent courir les sages et c'est là où réside le secret de la grandeur des hommes ».

Le ministre des Affaires étrangères évoque, alors, la longue lutte que menèrent Michel Chiha et ses pairs du début de la première guerre mondiale à la fin de la dernière guerre, « c'est cette élite qui, par son éveil, permit à notre patrie de se retrouver et de forger sa propre personnalité ».

M. Takla rappelle, plus loin, le rôle déterminant qu'a joué Michel Chiha dans la vie politique libanaise où il laissa sa marque : la Constitution. « Tout ce qui dans la lettre et l'esprit de cette Constitution touche à la représentation populaire dans un pays qui se distingue par la diversité de ses éléments, à la répartition des responsabilités entre les appareils du Gouvernement et à la consécration des libertés fondamentales, jette une vive lumière sur ce grand Libanais et sur la voie qu'il choisit après s'être retiré de la scène politique... En fait, la part de Michel Chiha dans le domaine de l'action nationale fut celle de l'architecte qui bâtit et qui s'attache à défendre son œuvre.

« Il était convaincu que l'œuvre à la



M. Henri Pharaon félicitant M. Fouad Kanaan à qui on doit la magistrale traduction de : « Visage et présence du Liban ».

construction de laquelle il participait dépassait les préoccupations passagères de l'existence. Qu'on se rappelle ce passage d'une de ses conférences : « Ce que nous édifions malgré tout, ce n'est pas une hôtellerie pour le passant, un comptoir pour le marchand, un bureau des passeports pour l'émigrant et l'immigrant, c'est, avec le Liban d'aujourd'hui, une patrie accueillante et humaine ».

« Le Liban n'est pas un pays à coups de tête et à coups d'Etat »

M. Takla s'attache, par ailleurs, à mettre en relief le rôle de Michel Chiha dans l'action visant à unir la montagne et le littoral, à dissiper le voile entre les fils d'une même patrie, à les réconcilier et à les rapprocher les uns des autres sur la base du fait que leurs désaccords n'étaient pas des désaccords entre des valeurs mais la conséquence de leur diversité, une diversité qui est source de richesses ; à attirer l'attention du Liban, des Etats arabes et du monde sur les suites de l'immigration massive des Juifs en Palestine, de la création d'Israël et de l'expansionnisme sioniste.

« Après la mise en relief de la personnalité du Liban et de la définition de sa mission Michel Chiha avait, en ce qui concerne l'organisation des pouvoirs et leur fonctionnement, des opinions et des positions qui indiquent de sa part une parfaite connaissance de la situation de ce pays, de ses traditions, des caractéristiques et des dons de son peuple, des nécessités du siècle où nous vivons, ayant toujours en vue le respect de la liberté, assise fondamentale de toutes nos institutions politiques.

« La démocratie, déclarait-il en 1942, est la seule forme de gouvernement qui convienne au Liban, avec une Assemblée où se rencontreraient toutes les communautés en vue du contrôle commun de la vie politique libanaise. Quand vous supprimez l'Assemblée, vous transposez inévitablement le débat dans le sanctuaire ou à son ombre et vous retardez d'autant la formation civique.

« Le Liban n'est pas un pays à coups de tête ou à coups d'Etat. Il doit éviter la tyrannie, la domination des uns par les autres et les convulsions de toute nature ».



Mme Michel Chiha et le fondateur du Cénacle.



Mme Pierre Hélu (née Chiha) entourée de MM. Asmar, à gauche, et Naji Pharaon.



Le président Karamé évoquant avec M. Henri Pharaon le souvenir du grand écrivain disparu.



Mme Joseph Doumet (filie cadette de Michel Chiha) s'entretenant avec MM. Asmar et Tasso.